

**La formation universitaire en comptabilité et les attentes de la profession  
Comptable - cas de l'université BADJI-Mokhtar ANNABA**

KHIARI Mounir <sup>a</sup> BENKARA Imene <sup>b</sup>

<sup>a</sup> *Université BADJI Mokhtar ANNABA, laboratoire d'innovation et d'analyse  
économique et financière « LARIEF », Mounir.khiari@univ-annaba.org ;*

<sup>b</sup> *université BADJI Mokhtar ANNABA, laboratoire d'innovation et d'analyse  
économique et financière « LARIEF », imybenkara@yahoo.fr*

**ABSTRACT**

L'objectif de la recherche est de savoir si la formation acquise en comptabilité par les étudiantes universitaires, est suffisante et appropriée pour répondre aux attentes de la profession comptable. Pour réaliser cet objectif, les chercheurs scindent la recherche en deux axes dont le premier aborde l'état général de la formation et le deuxième traite l'approche pédagogique. Ils utilisent à cet effet, les méthodes : descriptif analytique et comparatif, ainsi que l'observation et l'entretien comme outils de recherche. Les chercheurs parviennent à ce que : la formation universitaire affiche des insuffisances dans les modules enseignés, absence d'un suivi assurant la consolidation des acquis, défaut de coordination entre les modules, ainsi que la méthode pédagogique « exercice » qui connaisse des limites et des insuffisances par rapport au traitement réel d'un cas étudié.

**Mots clés :** formation universitaire - comptabilité - profession comptable

**ABSTRACT**

The objective of the research is to determine whether the formation acquired in accounting by university students is sufficient and appropriate to meet the expectations of the accounting profession. In order to achieve this objective, the scholars divide the research into two axes, the first of which deals with the general state of formation in accounting and the second of which deals with the pedagogical approach. The scholars also use analytical descriptive and comparative methods, as well as, the observation and the interview as research tools. The scholars concluded that: the university formation shows deficiencies in the modules, the absence of the follow-up that ensuring the consolidation of information, the absence of coordination between the modules, and finally, the pedagogic method "exercise" shows limits and inadequacies comparing to the real case treatment.

**Key words:** university formation- accounting – accounting profession

## 1. INTRODUCTION

La formation universitaire a été longtemps vue comme une formation de haut niveau qui contient un programme riche et complet. Cette formation s'étale sur un parcours long et qui permet aux étudiants universitaire d'acquérir un bagage nécessaire pour entamer leur vie professionnelle. Par ailleurs, la vie d'un professionnel en comptabilité est marquée par des nouveautés dans les normes comptables, textes fiscaux, en finance, droit des affaires, etc... ce qui ne laissent aucun choix aux professionnels que de rechercher l'information et d'entrer dans des programmes de recyclage permanents. Ce mode de travail exige aux universités qui représentent la première source d'emploi, de former des futurs professionnels qui ont capables de se briller dans un environnement marqué par plusieurs challenges.

À la lumière de ce qui précède, nous posons la question suivante :

Problématique : est-ce que la formation acquise par l'étudiant en comptabilité, durant le cycle licence et master, est suffisante et appropriée pour répondre aux attentes de la profession ?

Questions secondaires:

- La formation universitaire actuelle en comptabilité est-elle appropriée aux exigences de la profession comptable ?
- L'approche pédagogique utilisée dans l'enseignement de la comptabilité servira-t-elle l'université pour répondre aux attentes de la profession ?

Hypothèses de la recherche:

- la formation universitaire en comptabilité n'est pas assez complet en matière de contenu, ni approprié en matière techniques pédagogiques ;
- L'approche pédagogique actuelle utilisée ne servira pas l'université pour répondre aux attentes de la profession.

Objectifs de recherche:

- Etablir un état de lieu (principaux constat, points forts et faiblesses) de la formation universitaire en comptabilité ;
- Relever les convergences, divergences et limites de l'approche pédagogique utilisée dans l'enseignement de la comptabilité.

Limite de la recherche :

La recherche prend en considération le programme de formation universitaire enseigné durant l'année universitaire 2020-2021 à l'université BADJI Mokhtar-ANNABA, entre autre les modules directement associées à l'enseignement des techniques comptables sans tenir compte :

- Le contenu de ces modules ;
- la réduction de volume horaire due à la propagation de la pandémie COVID-19 ;
- Les chercheurs prennent pour les besoin de la recherche une seule technique pédagogique « l'exercice »

## 2. Méthodologie et outils

Afin de réaliser les objectifs de la recherche, les chercheurs scindent la recherche en deux grands axes : le cadre de la formation actuelle et la faisabilité de l'approche pédagogique utilisée dans l'univers universitaire. Pour y'arriver, les chercheurs

October 5, 2021, Oum El Bouaghi University; ISBN 978-9931-9547-0-5

utilisent la méthode descriptive analytique pour décrire le cadre de la formation en faisant un état de lieu de la formation actuelle auquel regroupa les principaux constats relevés durant l'année universitaire (2020-2021).

Les chercheurs notent que l'approche pédagogique utilisée dans l'université est constituée de plusieurs techniques pédagogiques dont l'utilisation diffère d'un maître à un autre, changée d'une année à une autre et parfois mixée avec d'autres techniques afin d'atteindre l'objectif fixé de la formation. Cette variété rend le teste de l'ensemble de l'approche non cohérent, c'est pour cela, les chercheurs optent pour la technique pédagogique « exercice » dans le but de tester la faisabilité de l'approche pédagogique, ce choix était jugé utile, suite à son utilisation par la majorité des enseignants interviewés. Les chercheurs font par la suite une analogie (méthode comparative) entre le traitement donnée dans un exercice (voir l'annexe n°02) et son traitement réel (voir l'annexe n°04) dans le but d'illustrer les convergences, les divergences et limites de cette technique.

Outils utilisés : collecte d'information depuis les documents de l'établissement universitaire (emploi du temps, syllabus, etc...), l'observation, l'entretien avec des enseignants de comptabilité.

### 3. Résultats et discussion

Dans cette section, les chercheurs structurent leurs résultats autour de deux éléments essentiels : un état de lieu de la formation universitaire en comptabilité dont l'objectif est de cerner les principaux constats et de mettre en évidence les points forts et les faiblesses de la formation et la faisabilité de la recherche pédagogique « exercice » utilisé dans la formation prodiguée aux étudiants universitaires.

#### 3.1. Le cadre actuel de formation universitaire en comptabilité

Les chercheurs regroupent les principaux constats dans un état de lieu dont l'objectif est de cerner les principaux constats et de mettre en évidence les points forts et les faiblesses de la formation (voir annexe n°1). Et parviennent aux résultats suivants :

- La formation universitaire en comptabilité ne donne pas un accès direct aux professions libérales du domaine de la comptabilité (expert-comptable, commissaire aux comptes et comptable agréé) ce qui requiert aux étudiants qui veut accéder à ces professions d'emprunter une autre voie, en rejoignant le "IESPC" ;
- les enseignants de la comptabilité interviewés, entre autres les enseignants de la première année « tronc commun » ont reconnu qu'ils trouvent des difficultés avec les étudiants ayant un BAC options « sciences expérimentale, mathématique » et consomment beaucoup du temps lorsque ils approfondissent dans les thèmes enseignées ;
- la périodicité semestrielle des modules enseignés s'apparait courte par rapport aux thèmes existants, à titre exemple, les séances disponibles pour enseigner les normes IAS-IFRS qui comptent 62 normes et interprétations dont 24 IAS, 7 SIC, 16 IFRS et 15 IFRIC (IFRS foundation, 2021) ; ne dépassent pas 39 séances, réparties en deux cycles dont 26 séances dans le cycle master et 13 séances dans le cycle licence. Ce nombre apparait suffisant pour couvrir tous les IAS et IFRS dans l'hypothèse que les interprétations sont enseignées en parallèle avec les normes. Toutefois, l'enseignement des IAS-IFRS dans

October 5, 2021, Oum El Bouaghi University; ISBN 978-9931-9547-0-5

l'université n'est pas cumulatif, puisque l'enseignement des normes IAS-IFRS dans le cycle licence sera réétudié dans le cycle master en diminuant les chances que toutes les normes IAS-IFRS sont couvertes durant le cycle de formation ;

- l'absence de coordination entre les modules enseignés, ce qui affecte le bagage de l'étudiant qui se trouve erré et sans être capable de résoudre un cas réel à partir de ces connaissances acquises. A titre exemple, l'enseignement de l'audit fiscal en absence du module fiscalité, ce qui rend difficile aux enseignants d'atteindre les objectifs du module « audit fiscale » et aux étudiants de comprendre deux discipline à la fois (fiscalité et audit fiscale) ;
- L'absence d'un suivi qui assure que les connaissances acquises durant la formation seront consolidées (exemple de la fusion des sociétés qui était enseignée dans le module « comptabilité des sociétés » sous un aspect purement comptable, sans être liées avec d'autres modules pour aborder ce thème sous plusieurs perspectives (diagnostique financiers de la société cible, aspect juridique de l'opération fusion, aspect fiscale, etc...) ;
- L'absence des quelques modules nécessaire dans la formation, entre autre, la comptabilité des entités spécifiques (banques, assurances, associations,..) la fiscalité, droit de travail, finance ;
- Insuffisances des thèmes étudiés dans les modules enseignés, à titre exemple, le module de « mesure de performance » ne couvre pas l'intégralité des thèmes de contrôle de gestion en outre, « le diagnostic financier » représente qu'un seul volet du finance de l'entreprise ;
- L'absence des modules indirectement associées et qui sont nécessaires à la formation.

**Table 1** : répartition de volume horaire globale sur les modules directement associée à l'enseignement des techniques comptables dans l'université de BADJI Mokhtar – Annaba et l'IESPC

Modules	Université	IESPC
Normes IAS-IFRS	117	61
Comptabilité	156	84
comptabilité des sociétés	78	122
comptabilité des entités spécifiques (BANQUE ASSURANCE,..)		84
Système d'information comptable	39	60
Colloque en audit et comptabilité	39	
<b>Total (Unité en heures)</b>	<b>429</b>	<b>411</b>

**Source** : fait par les chercheurs

La table 1 ci-avant montre que le volume horaire global des modules directement associée à l'enseignement des techniques comptables montre que le volume horaire de ces modules enseignés à l'IESPC (Arrêté interministériel fixant les modalités de déroulement de la formation ainsi que les programmes de formation spécialisée en vue de l'obtention du diplôme d'expert-comptable et du diplôme de commissaire aux comptes, 2017) est inférieur de 4,20% de volume horaire universitaire. Par une comparaison sur la durée de formation (5 ans dans l'université et 3 ans dans l'IESPC), le volume horaire de l'IESPC s'apparait volumineux de celui de l'université avec 137

heures chaque année pour l'IESPC et 85,80 heures pour l'université. En outre, le volume horaire de formation dans les deux organismes de formation montre une disproportion entre les mêmes catégories des modules (voir le tableau n° ci-après) avec un volume nettement supérieur pour les modules IAS-IFRS et la comptabilité générale enseignés à l'université dont un décalage significative de 47,86% et 46,15% respectivement. Par contre, les modules de comptabilité des sociétés et de systèmes d'informations comptables ont affiché un volume horaire significativement inférieure du volume horaire de l'IESPC avec un décalage de 36,07% et 35% respectivement. Ces résultats s'apparaissent normaux du fait que les modules de base sont abordés intensivement dans l'université et inversement avec les modules de spécialité dans l'IESPC

### *3.2. La faisabilité de la technique pédagogique « exercice » dans la formation prodiguée aux étudiants universitaires*

L'analogie entre l'exercice donné dans l'université et son traitement réel (suivant les exigences de la profession) montre les résultats suivants :

Les convergences:

- La qualification de la nature de la subvention avant le commencement du traitement comptable ;
- Un traitement approprié lors de la comptabilisation initiale et postérieure de la subvention qui respecte la nomenclature des comptes, préconisée par le SCF ;

Les divergences:

- Habituer les étudiants de l'existence d'un seul livre journal (système classique) tandis que dans la pratique plusieurs journaux auxiliaires qui peuvent exister (système centralisateur) ;
- Pas de mention « traitement avec ou sans fiscalité différé » l'étudiant ne s'habitue pas d'utiliser dans un seul module, d'autres thèmes déjà étudiés. En outre, l'étudiant se trouve en difficulté face au traitement fiscal (y compris le traitement TVA) à cause d'absence d'un module abordant les techniques fiscales durant les deux cycles de formation ;
- L'absence totale du traitement fiscal notamment, la détermination de résultat fiscal et le traitement fiscal appropriée du cas étudié (tableau de détermination de résultat fiscal dans la liasse fiscale « tableau n°09 »).

Les limites:

- Utilisation massive de l'expression « année N » sans préciser l'année réelle du cas, un détail qui joue un rôle important dans le traitement comptable et fiscal, à titre exemple l'année 2021 marqué par l'actualisation des textes fiscaux régissant les subventions, par le biais d'article 13 de LF2021 ;
- Pas de précision de l'importance de l'actualisation des textes fiscaux et le changement probable des taux de l'impôt à la fin de l'année (impact sur le résultat et l'actualisation de l'impôt différé) ;
- Traitement comptable est très limité à : la qualification de la nature de subvention, enregistrement comptables des opérations courantes et les travaux de fin de l'exercice tandis que l'étudiant a besoin de dresser les grands livres, la balance, bilan d'ouverture et bilan de clôture (pour montrer les changements

jusqu'à la clôture l'exercice), le compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, les informations à fournir dans les annexes des états financiers.

#### **4. CONCLUSION**

La formation universitaire en comptabilité se voit comme une formation de haut niveau qui donne au porteur de son diplôme l'opportunité d'accéder aux prestigieuses fonctions du domaine comptable. Par ailleurs, la formation universitaire dans ce domaine connue quelques insuffisances vis à vis les attentes de la profession, à cet effet les chercheurs jettent la lumière sur ce sujet en cherchant si la formation acquise par l'étudiant est suffisante et appropriée pour répondre aux attentes de la profession. Ils parviennent que la formation actuelle n'est pas assez complet (insuffisances des modules, absence d'un suivi assurant la consolidation des acquis, défaut de coordination entre les modules enseignés) et que la méthode pédagogique « exercice » connaisse des limites et des insuffisances par rapport au traitement des cas réels, ce qui confirme les hypothèses de départ.

Recommandations:

- L'université doit adapter un plan de travail similaire de l'IESPC qui contient plus de 34 modules conçue à couvrir la plupart des thèmes du domaine comptable ;
- Augmenter le volume horaire des modules directement associée à l'enseignement des techniques comptables à un volume largement suffisant pour couvrir les insuffisances constatées ;
- Adopter des nouvelles techniques pédagogiques ayant pour but d'assurer une formation de qualité, l'instar de l'étude de cas : qui consiste d'analyser des cas réels ou quasi réels atour desquels l'étudiant propose des solutions ;
- Instaurer l'apprentissage comme une partie essentielle et indissociable de la formation universitaire

Perspectif de la recherché:

- Étude comparative entre l'université et les établissements privés de formation, en matière de formation en comptabilité ;
- Étude comparative entre l'université et les établissements internationaux de formation, en matière de formation en comptabilité ;
- Etude critiques de l'état actuel de la formation en comptabilité sur l'ensemble des établissements universitaires algériens.

#### **REFERENCES**

Arrêté interministériel fixant les modalités de déroulement de la formation ainsi que les programmes de formation spécialisée en vue de l'obtention du diplôme d'expert-comptable et du diplôme de commissaire aux comptes. (2017, Mars 7). (45), 17-19. Algerie: journal officiel de la république algérienne.

décret executif n°12-288 portant la création, organisation et le fonctionnement de l'institut d'enseignement spécialisé de la proffession comptable. (2012, juillet 21). (43), 9. Algerie: journal officiel de la république algérienne.

*IFRS foundation*. (2021). Consulté le Mai 15, 2021, sur ifrs.org: [www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/](http://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/)

#### **APPENDIX**

**Annexe 1 : état de lieu des principaux constats observés dans la formation en comptabilité (université BADJI Mokhtar – ANNABA) dans les cycles licence et master durant la période 2020-2021**

élément	Description	Points Forts	Faiblesses
<b>Objectif</b>	Formation académique spécialisée en comptabilité pour les niveaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• licence (bac +3) ;</li> <li>• master (Bac+5)</li> </ul> reconnues à l'échelle nationale par toutes les institutions.	L'acquisition de connaissances essentielles en comptabilité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• nationale (SCF)</li> <li>• internationale (normes IAS-IFRS).</li> </ul>	La formation ne donne pas l'accès direct à la profession libérale, laquelle est dispensée pour diplômés de l'institut d'enseignement spécialisé de la profession comptable « IESPC » (décret exécutif n°12-288 portant la création, organisation et le fonctionnement de l'institut d'enseignement spécialisé de la profession comptable, 2012)
<b>Population ciblée par la formation</b>	Ouverte pour les titulaires d'un BAC option gestion et option sciences expérimentales, Mathématiques.	Une large population ciblée.	L'enregistrement des difficultés dans l'enseignement de la comptabilité durant la première année « tronc commun » pour l'ensemble des étudiants ayant un BAC option « sciences expérimentale et mathématique ».
<b>staff pédagogique</b>	des formateurs spécialisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ayant des grandes distinctions académique (doctorat, professorat) ;</li> <li>• des professionnels qualifiés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• staff de haut niveau ;</li> <li>• spécialisation dans les domaines enseignés.</li> </ul>	absence du cursus professionnel chez certains formateurs.

**The First International Conference On**

The internationalization of accounting education: To enhance the educational base of accounting practice

**October 5, 2021, Oum El Bouaghi University; ISBN 978-9931-9547-0-5**

<b>moyens</b>	Disposition des moyens techniques et matériels nécessaires pour la formation.	disponibilité de salles équipées, des moyens techniques, logiciel comptabilité « EL BASSIT »	l'absence des logiciels spécialisé (paie, gestion de stock,...), pas de nouvelles mise à jour dans les logiciels existants (logiciels obsolètes)
<b>système d'enseignement</b>	système modulaire compensatoire, d'une périodicité semestrielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• acquisition des connaissances par niveau (approfondissement par pallier) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• périodicité des modules très courts (semestriels) pour couvrir la majorité des thèmes ;</li> <li>• L'absence d'une coordination entre les modules enseignés en matière de consolidation des acquis ;</li> </ul>
<b>modules directement associée à l'enseignement des techniques comptables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• comptabilité générale (1 et 2) ;</li> <li>• comptabilité des sociétés ;</li> <li>• normes IAS-IFRS,</li> <li>• Systèmes d'information comptable (SIC) ;</li> <li>• colloque en comptabilité et audit.</li> </ul>	Formation en normes comptables locales « SCF » et en normes internationales « IAS-IFRS »	Volume horaire non suffisant pour couvrir l'intégralité des thèmes du domaine comptable
<b>temps consacré à l'enseignement des modules directement associée à l'enseignement des techniques comptables</b>	Le volume horaire global de 429 heures	Volume horaire globale est équivalent au volume horaire global consacré à l'enseignement des modules directement associée à la comptabilité dans l'IESPC, qui est de 411 heures	Volume horaire disproportionnel entre les mêmes catégories des modules enseignés (université-l'IESPC)
<b>modules associés à l'enseignement de la comptabilité</b>	mesure de performance, analyse financière, mathématique faïencière, initiation au droit	maitriser l'analyse des états financiers, les techniques quantitatives, et les bases du droit	absence des modules essentiels dans la formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• fiscalité ;</li> <li>• droit de travail ;</li> <li>• droit commercial ;</li> <li>• communication ;</li> <li>• contrôle de gestion ;</li> </ul>

**The First International Conference On**

The internationalization of accounting education: To enhance the educational base of accounting practice

**October 5, 2021, Oum El Bouaghi University; ISBN 978-9931-9547-0-5**

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• finance de l'entreprise.</li> </ul>
<p><b>méthodes pédagogiques</b></p>	<p>La plupart des travaux dirigés (TD) sont animés avec les techniques pédagogiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices ;</li> <li>• exposés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'exercice : permet aux étudiants de s'entraîner et appliquer des connaissances</li> <li>• exposés : permet aux étudiants de mobiliser des connaissances et de transmettre un message (présenter et expliquer)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'exercice : l'application précise du travail donné sans avoir cerner tous les aspects liés à la problématique qui peuvent existés dans les traitements réels (aspect fiscale, financier, social,..)</li> <li>• l'exposé : difficulté de couvrir le thème exposé par l'étudiants, difficulté dans la transmission des informations sur le thème exposé, difficulté d'assurer l'objectif derrière le recours à cette technique (mobiliser les connaissances, présenter)</li> </ul>

**Annexe 2 : l'énoncé de l'exercice**

Exercice : une entité a reçu en 02/01/N une subvention étatique pour financer l'achat d'un Terrain, lequel sera utilisé dans l'élargissement de l'usine, en 08/01/N le compte bancaire de la société a été créditer par 20.000.000,00 DA. L'entité achète le 10/01/N le terrain pour un montant de 20.000.000,00 DA.

NB : L'accord de la subvention ne prévoit aucune clause d'aliénabilité

Travail à faire:

- Qualifié la nature de la subvention ?
- Enregistrer dans le livre journal les opérations survenues dans l'année N ?
- Traiter convenablement la subvention à la fin de l'année ?
- 

**Annexe 3 : tableau de volume horaire (état normal sans tenir compte l'impact de COVID-19) alloué à l'enseignement de la comptabilité durant les cycles licence et master dans l'université BADJI Mokhtar-ANNABA, année universitaire 2020-2021**

Cycle	année	Module	Semestre	Volume horaire hebdomadaire	séances	Total (H)	Cumul par année (H)	Cumul par Cycle
Licence	Tronc commun	Comptabilité 1	1 er Semestre	3	13	39		
		Comptabilité 2	2 eme Semestre	3	13	39	78	
	2eme année	norme IAS-IFRS	4 eme semestre	3	13	39	39	
	3eme année	Comptabilité financière approfondie comptabilité des sociétés	5 eme semestre	3	13	39		
			6 eme semestre	3	13	39	117	
		Comptabilité financière approfondie						
Master	Master 1	IAS	1er semestre	3	13	39		
		système d'informations comptable		3	13	39		
		IFRS	2eme semestre	3	13	39	117	
	Master 2	Comptabilité des sociétés approfondie colloque en comptabilité et audit	3 eme Semestre	3	13	39		
				3	13	39	78	195
<b>Total</b>						<b>429</b>	<b>429</b>	<b>429</b>

*Annexe 4 : le traitement de l'exercice dans la pratique*

**1-Volet comptable :**

Débit		Crédit		Journal auxiliaire opération diverses J.O.D	
		02/01/2021		D	C
441				20 000 000,00	
	131				20 000 000,00
Notification de la subvention décision n°XYZ					
131				1 900 000,00	
	134				1 900 000,00
Constations de l'impôt différé passif					
N.B : l'impôt différé était constaté suite à la naissance de l'engagement de l'entité de payé des impôts futurs à titre de l'augmentation de l'actif net, issue de la réception de la subvention d'équipement					
31/12/2021					
131				2 000 000,00	
	754				2 000 000,00
Virement de la quote-part de la subvention					
31/12/2021					
134				380 000,00	
	693				380 000,00
Constations charge d'impôt différé passif					
695				760 000,00	
	444				760 000,00
Constations IBS					
<b>Total journal O.D</b>				<b>25 040 000,00</b>	<b>25 040 000,00</b>

Grand livre compte 131 Subvention d'équipement

Débit		Crédit		Journal auxiliaire Banque	
		02/01/2021		D	C
512				20 000 000,00	
	441				20 000 000,00
virement état n°ZZZ					
10/01/2021					
404				20 000 000,00	
	512				20 000 000,00
Règlement Fournisseur d'immobilisation cheque n°YYY					
<b>Total journal Banque</b>				<b>40 000 000,00</b>	<b>40 000 000,00</b>
Journal auxiliaire des Investissements					
10/01/2021					
211				20 000 000,00	
	404				20 000 000,00
<b>Total journal investissement</b>				<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>

**Remarque :** à titre de simplification, la TVA n'est pas prise en compte

<b>Total journal investissement</b>		<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>
Total mouvements J. Investissement		20 000 000,00	
Total mouvements J. banque		40 000 000,00	
Total mouvements J.O.D		25 040 000,00	
<b>Total mouvement</b>		<b>85 040 000,00</b>	

Grand livre CPT 441 Etat et collectivité publique "subvention à recevoir"

The First International Conference On

The internationalization of accounting education: To enhance the educational base of accounting practice

October 5, 2021, Oum El Bouaghi University; ISBN 978-9931-9547-0-5

Année	Débit	Crédit	Solde créditeur
N	1 900 000,00	20 000 000,00	18 100 000,00
31/12/2021	2 000 000,00	380 000,00	16 100 000,00
N+1	2 000 000,00	380 000,00	14 480 000,00
N+2	2 000 000,00	380 000,00	12 860 000,00
N+3	2 000 000,00	380 000,00	11 240 000,00
N+4	2 000 000,00	380 000,00	9 620 000,00
N+5	2 000 000,00		8 000 000,00
N+6	2 000 000,00		6 000 000,00
N+7	2 000 000,00		4 000 000,00
N+8	2 000 000,00		2 000 000,00
N+9	2 000 000,00		-
<b>Total</b>	<b>21 900 000,00</b>	<b>21 900 000,00</b>	

Grand livre compte 134 Impôt Différé Passif

Année	Débit	Crédit	Solde Crédeur
N		1 900 000,00	1 900 000,00
N	380 000,00		1 520 000,00
N+1	380 000,00		1 140 000,00
N+2	380 000,00		760 000,00
N+3	380 000,00		380 000,00
N+4	380 000,00		-
	<b>1 900 000,00</b>	<b>1 900 000,00</b>	

Grand livre Cpt 211 Terrain

Année	Débit	Crédit	Solde Débiteur
N	20 000 000,00		20 000 000,00
<b>Total</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>	

Grand livre cpt 404 Fournisseur des immobilisations

Année	Débit	Crédit	Solde
N	20 000 000,00	20 000 000,00	<b>cpt soldé</b>
<b>Total</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>	

Année	Débit	Crédit	Solde
N	20 000 000,00	20 000 000,00	<b>cpt soldé</b>
<b>Total</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>	

Grand livre Cpt 444 Etat impôt sur le résultat

Année	Débit	Crédit	Solde Crédeur
N		760 000,00	760 000,00
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>760 000,00</b>	

Grand livre cpt 512 Banque

Année	Débit	Crédit	Solde
N	20 000 000,00	20 000 000,00	<b>cpt soldé</b>
<b>Total</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>	

Grand livre cpt 693 imposition différé passif

Année	Débit	Crédit	Solde débiteur
N			
31/12/2021	380 000,00		380 000,00
N+1	380 000,00		380 000,00
N+2	380 000,00		380 000,00
N+3	380 000,00		380 000,00
N+4	380 000,00		380 000,00
<b>Total</b>	<b>1 900 000,00</b>	<b>-</b>	

Grand livre cpt 695 impôt sur le bénéfice

Année	Débit	Crédit	Solde débiteur
N	760 000,00		760 000,00
<b>Total</b>	<b>760 000,00</b>	<b>-</b>	

Grand livre cpt 754 quote-part de subvention d'équipement virée au résultat

Année	Débit	Crédit	Solde Crédeur
N		2 000 000,00	2 000 000,00
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>2 000 000,00</b>	

**Balance des comptes après inventaire**

cpt	Libellé	solde d'ouverture		mouvements de période		solde de clôture	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
211	Terrains			20 000 000,00		20 000 000,00	
131	subvention d'équipement			3 900 000,00	20 000 000,00		16 100 000,00
134	impôt différé passif « IDP »			380 000,00	1 900 000,00		1 520 000,00
404	Fournisseurs des immobilisations			20 000 000,00	20 000 000,00		
441	Etat et collectivité publique "subvention à recevoir"			20 000 000,00	20 000 000,00		
444	Etat impôt sur le résultat				760 000,00		760 000,00
512	banque			20 000 000,00	20 000 000,00		
693	Imposition différé passif				380 000,00		380 000,00
695	impôt sur le bénéfice			760 000,00		760 000,00	
754	quote-part de subvention d'équipement virée au résultat				2 000 000,00		2 000 000,00
<b>Total</b>		-	-	<b>85 040 000,00</b>	<b>85 040 000,00</b>	<b>20 760 000,00</b>	<b>20 760 000,00</b>

**Tableau de flux de trésorerie**

<b>Flux trésorerie net provenant d'activité ordinaire</b>	
décaissement sur acquisition immobilisation corporelle	- 20 000 000,00
<b>Flux trésorerie net provenant d'activité Investissement</b>	<b>- 20 000 000,00</b>
réception subvention équipement	20 000 000,00
<b>Flux trésorerie net provenant d'activité financement</b>	<b>20 000 000,00</b>
variation de la trésorerie de la période	-

trésorerie à l'ouverture de période	-
trésorerie à la clôture de période	-
<b>variation de la trésorerie de la période</b>	<b>-</b>
Rapprochement	-

**Bilan à l'ouverture**

Actif		Passif	
terrain	20 000 000,00	subvention	18 100 000,00
		IDP	1 900 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 000 000,00</b>

**Bilan à la clôture**

Actif		Passif	
terrain	20 000 000,00	Résultat	1 620 000,00
		subvention	16 100 000,00
		IDP	1 520 000,00
		IBS	760 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 000 000,00</b>

**Compte de résultat**

Résultat comptable	2 000 000,00
Impôt sur le Bénéfice de Société IBS	760 000,00
Imposition Différé Passif	380 000,00
<b>Résultat comptable net</b>	<b>1 620 000,00</b>

**L'annexe des états financiers:**

A titre de simplification, nous focalisons seulement sur les informations à fournir pour deux éléments : subventions et les impôts différés

**1. Subvention :**

- **Subvention d'équipement** : L'entité a reçu une subvention monétaire en janvier 2021, destinée à financer l'acquisition d'un terrain, lequel sera utilisé pour élargir l'usine. (les autres caractéristiques ne sont pas déterminées dans l'énoncé)
- Condition d'octroi de la subvention : (non déterminée dans l'énoncé)

**2. Impôts différé :**

- **Impôt différé passif :**

<b>Origine</b>	la dette de l'impôt était née, suite à l'enregistrement de la subvention d'équipement qui génère une obligation envers l'administration fiscale de payer des impôts futurs, lesquelles seront exigées à chaque virement du quote-part de subvention d'équipement au résultat dans la limite de 5 années, conformément aux nouvelles exigences fiscales (article 13 de la loi de fiance 2021)
<b>Montant</b>	1 900 000,00
<b>Taux d'impôt</b>	L'énoncé de l'exercice est muet dans ce cas, on retient comme hypothèse le taux de 19%
<b>date expiration</b>	31/12/2025
<b>Méthode de calcul</b>	Voir le tableau ci-après

Modalité de calcul IDP généré par subvention d'équipement :

Année	Montant	répartition au résultat		Différence temporaire	Taux IBS	IDP	
		Base comptable	Base Fiscal				
2021	20 000 000,00					1 900 000,00	
31/12/2021		2 000 000,00	4 000 000,00	2 000 000,00	19%		380 000,00
2022		2 000 000,00	4 000 000,00	2 000 000,00	19%		380 000,00
2023		2 000 000,00	4 000 000,00	2 000 000,00	19%		380 000,00
2024		2 000 000,00	4 000 000,00	2 000 000,00	19%		380 000,00
2025		2 000 000,00	4 000 000,00	2 000 000,00	19%		380 000,00
2026		2 000 000,00			19%	-	-
2027		2 000 000,00			19%	-	-
2028		2 000 000,00			19%	-	-
2029		2 000 000,00			19%	-	-
2030		2 000 000,00			19%	-	-
		<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>10 000 000,00</b>		<b>1 900 000,00</b>	<b>1 900 000,00</b>

2. Volet fiscal :

**Tableau de détermination de l'IBS**

<b>Rubriques</b>	<b>Montant</b>
Résultat comptable	2 000 000,00
Réintégration	2 000 000,00
Déduction	-
Déficit antérieur	-
Résultat fiscal	4 000 000,00
IBS 19%	<b>760 000,00</b>

**Tableau n°9 de la liasse fiscale'' détermination de résultat fiscal''**

<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>1 620 000,00</b>
<b>Réintégration</b>		
Autres réintégration* quote-part de la subvention virée au résultat		2 000 000,00
impôt sur les bénéfices de sociétés	impôt exigible sur résultat	760 000,00
	impôt différé (variation)	- 380 000,00
<b>Total réintégration</b>		<b>4 000 000,00</b>
<b>Déduction</b>		
<b>Total déduction</b>		
<b>Déficit antérieurs</b>		
<b>Résultat fiscal</b>		<b>4 000 000,00</b>